

Ces règles atteignent, à plus forte raison, ceux qui s'abonnent à ces publications ou à ces journaux, ou qui les répandent autour d'eux.

Ces règles ne sont pas seulement les décisions incontestables de la théologie catholique ; mais, les principes de la morale chrétienne étant admis, elles sont des conséquences de simple bon sens.

Les illusions sur ces questions étant très fréquentes, les confesseurs doivent interroger les pénitents, s'ils ont un doute à ce sujet.

LA BANNIÈRE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE



A Maison L.-J.-A. Derome a mis en vente, le mois dernier, une fort jolie bannière. On y voit, peint en couleur sur fond blanc, un saint Jean-Baptiste, qu'entourent et qu'enguirlandent des feuilles d'érable. C'est le saint national encadré dans les feuilles de l'arbre national !

Vraiment, cela nous manquait, dans nos grandes célébrations, et cela va faire fureur l'été prochain, avec les *Trois-Couleurs* et les *Carillons*. La légende porte : *Saint-Jean-Baptiste, patron des Canadiens français, priez pour nous!* Le saint, au milieu de ses feuilles d'érables, a fort bonne mine. On lui a même trouvé un air canadien ! Avec sa barbe, sa tête solide, son oeil très ouvert—on n'en voit qu'un—il ressemble, a-t-on dit, à quelqu'un de chez nous ? Ce qui est plus certain, c'est que la bannière est jolie. Elle se vend à des prix très abordables, et, répétons-le, entre les *Trois-Couleurs* et les *Carillons*,